

REGIE VIENNE NUMERIQUE

DELIBERATION du CONSEIL d'ADMINISTRATION

N°2026-036

Séance du 12/03/2026

CONVENTION RELATIVE A L'USAGE DES SUPPORTS DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE BASSE TENSION (BT) ET HAUTE TENSION (HTA) AERIENS POUR L'ETABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU DE COMMUNICATIONS ELECTRONIQUES

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Conseil d'Administration de la Régie Vienne Numérique, réuni le 12/03/2026, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport joint en annexe,

Après en avoir délibéré et voté,

DECIDE :

- d'approuver l'ensemble des modifications apportées aux documents composant le Contrat offre FTTE passif V3 tel que présenté dans le rapport ci-joint ;
- d'autoriser le Directeur de Vienne Numérique à notifier ces offres mises à jour auprès de l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes, et en cas d'avis favorable, à publier l'offre et à signer les contrats avec les opérateurs commerciaux.

ADOPTÉ

La Présidente,

Séverine Saint-Pé